

Les agents contractuels des collectivités locales

TOME 1

territorial éditions

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations de reproduction et indiquons systématiquement les sources des schémas, images, tableaux, etc. repris dans nos classeurs.

Pour toute demande de modification, mise à jour ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage, merci de contacter :
nathalie.marion@territorial.fr.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

	Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70
---	---



Sommaire

Partie 1

Les catégories d'agents contractuels de la fonction publique territoriale

TOME 1

I • Les catégories particulières

A - Les collaborateurs de cabinet

1. Principes
2. Conditions de recrutement
3. Conditions d'exercice des fonctions

B - Les emplois fonctionnels

1. Principes
2. Conditions de recrutement
3. Conditions d'exercice des fonctions

C - Les collaborateurs de groupes d'élus

1. Principes
2. Modalités de recrutement par contrat
3. Nature de l'emploi et statut applicable
4. Fin de contrat

D - Le personnel reconnu atteint d'un handicap

1. Agents bénéficiaires
2. Conditions
3. Déroulement du contrat

E - Les assistants maternels et familiaux

1. Définition et spécificités
2. Agrément
3. Formation
4. Contrat de travail

F - Les sapeurs-pompiers volontaires

1. Principes
2. Observations sur la nécessaire qualité de sapeur-pompier volontaire
3. Formation

G - Les apprentis

1. Principes
2. Conditions de recrutement
3. Conditions d'exercice des fonctions

H - Les vacataires

1. Détermination de la qualité de vacataire
2. Requalification du vacataire en agent non titulaire relevant du décret n° 88-145 du 15 février 1988

I - Les contrats aidés

1. Les contrats d'avenir
2. Les contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi
3. Le contrat emploi compétences (CEC)

J - Le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale (PACTE)

1. *Spécificités du contrat de PACTE*
2. *Situation des agents pendant la durée du contrat*
3. *Fin du contrat*

K - Les stagiaires étudiants

1. *La notion de stagiaire étudiant*
2. *Diffusion des offres de stage et sélection des candidats*
3. *Le contenu des conventions de stage*
4. *Gratification de stage et frais*
5. *Congés et absences*
6. *Divers*

L - Le contrat de projet ou d'opération

M - Le contrat d'engagement éducatif pour les animateurs en accueil collectif de mineurs

N - Le volontariat territorial d'administration

1. *Champ d'application*
2. *Modalités et procédure*

II • Les agents contractuels face au transfert de compétences et d'activités

Préambule

A - Les conséquences des transferts de compétences sur les agents publics

1. *La situation des agents suite à un transfert total de compétences*
2. *La situation des agents suite à un transfert partiel de compétences*

B - La mutualisation des services

Partie 2

L'engagement des agents contractuels

I • La durée de l'engagement

A - L'engagement à durée déterminée : le droit commun des agents contractuels

B - Le développement des contrats à durée indéterminée dans le secteur public : dispositions générales et permanentes

1. *Le dispositif de CDIsation des agents publics*
2. *Les procédures de CDIsation étape par étape*
3. *Le statut d'un agent en CDI*

C - Les durées d'engagement prévues par des dispositions législatives spéciales

1. *La reprise de l'activité d'une entité économique*
2. *La reprise de l'activité d'une personne morale de droit public*
3. *Les services archéologiques*

Annexe I • Motivation du recrutement - Réponse au contrôle de légalité

Annexe II • Contrat à durée indéterminée sur un emploi permanent (Reconduction de l'engagement à l'issue de la période maximale de six ans)

Annexe III • Contrat à durée indéterminée sur un emploi permanent (Transformation d'un CDD en CDI en cours d'engagement)

D - La durée du temps de travail

- 1. Caractéristiques générales du temps de travail des agents contractuels*
- 2. Le temps partiel des agents contractuels*
- 3. Le temps non complet des agents contractuels*

II • Le recrutement des agents contractuels

A - Les agents contractuels ne relevant pas des dispositions du décret de 1988

- 1. Les agents affectés à une mission de service public industriel et commercial*
- 2. Les autres catégories d'agents de droit privé*
- 3. Les vacataires*
- 4. Les intérimaires et les emplois techniques*

B - Les conditions à remplir par tout agent public contractuel

- 1. Les qualités civiles, civiques, médicales et professionnelles, imposées*
- 2. Les conséquences d'une découverte tardive du non-respect de ces obligations statutaires*

C - Les emplois ouverts aux contractuels

- 1. Les catégories particulières*
- 2. Les emplois temporaires*
- 3. Les agents contractuels remplaçant des agents momentanément indisponibles*
- 4. Les emplois vacants à pourvoir sans délai*
- 5. Les emplois permanents ne répondant à aucun cadre d'emplois*
- 6. Les emplois spécifiques par la nature des fonctions ou les besoins du service*
- 7. Les emplois dans les communes et groupements de petite taille*
- 8. Les emplois dont la quotité de travail est inférieure à 50 %*
- 9. Les emplois sous la tutelle d'autres administrations, occupés dans des collectivités de petite taille*
- 10. Les emplois de secrétaire général de mairie des communes de moins de 2 000 habitants*

D - Les modalités de recrutement

- 1. Les formalités imposées préalablement au recrutement*
- 2. Arrêté ou contrat : établissement et contenu*
- 3. Les conséquences d'un contrat verbal*
- 4. La communication à l'agent des informations et règles essentielles relatives à l'exercice de ses fonctions*

Annexe I • Motivation du recrutement – Réponse au contrôle de légalité

Annexe II • Modèle de délibération - Emploi de collaborateur de groupe d'élus

Annexe III • Modèle de délibération article L.332-8 2°

Annexe IV • Modèle de délibération, article L.332-83 - Communes de moins de 1 000 hab. et groupements de moins de 15 000 hab.

Annexe V • Modèle de délibération article L.323-23 - Accroissement d'activité

Annexe VI • Modèle de délibération article L.332-14 - Vacance temporaire de poste

Annexe VII • Modèle de CDD article L.332-13 - Remplacement

Annexe VIII • Modèle de CDD article L.332-14 - Vacance temporaire d'emploi

Annexe IX • Modèle de CDD article L.332-8 1° - Absence de cadre d'emplois

Annexe X • Modèle de CDD article L.332-8 2°

Annexe XI • Modèle de CDD article L.332-8 5° - Emploi inférieur au mi-temps

Annexe XII • Modèle de documents d'information sur les informations et règles essentielles relatives à l'exercice des fonctions

III • La reprise des personnels

Préambule

A - La notion de reprise d'une activité privée par une personne publique

1. Notion de transfert d'une « entité économique autonome »
2. Exemples
3. Contentieux sur l'obligation de reprise

B - Les modalités de transfert du personnel privé vers la personne publique

1. La reprise du personnel dans le cadre d'un SPIC
2. La reprise du personnel dans le cadre d'un SPA

IV • La rémunération

A - Les principes généraux de la rémunération des agents contractuels

1. Principes de fixation de la rémunération des agents contractuels
2. Modalités de fixation de la rémunération des agents contractuels
3. La rémunération perçue à tort ou non versée

B - Les éléments constitutifs de la rémunération des agents contractuels

1. Les éléments obligatoires
2. Les éléments facultatifs
3. Les avantages en nature et les frais de représentation
4. Les avantages sociaux

C - Les catégories particulières et la rémunération

1. Les agents contractuels occupant des emplois fonctionnels à la suite d'un recrutement direct sur titres
2. Les collaborateurs de cabinet
3. Les intermittents du spectacle
4. Les sapeurs-pompiers volontaires

D - L'augmentation de la rémunération et la question de la progression de carrière

1. Le principe : l'absence de déroulement de carrière
2. La rémunération des agents employés à durée indéterminée fait l'objet d'une réévaluation
3. Les autres contractuels
4. La procédure de la revalorisation salariale : un avenant

Partie 3

L'exercice des fonctions

TOME 2

I • La protection sociale de l'agent

A - Quelques éléments généraux

1. Détermination de la durée des services
2. Services effectifs et services non effectifs

B - Les dispositions communes aux congés liés à la santé et à la famille

C - Les congés rémunérés liés à la santé et à la famille

1. Congé de maladie ordinaire
2. Congé de grave maladie
3. Congé pour accident du travail ou maladie professionnelle
4. Congé de maternité
5. Congé d'adoption
6. Congé de naissance et pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption
7. Congé de paternité et d'accueil

D - Les congés sans traitement liés à la santé et à la famille

1. Les congés sans traitement quand l'agent n'a pas l'ancienneté suffisante pour s'ouvrir un droit à congé rémunéré
2. Le congé sans traitement à l'expiration des congés rémunérés

E - La fin des congés liés à la santé et à la famille

1. L'aptitude à la reprise
2. L'inaptitude temporaire
3. L'inaptitude définitive

F - La rémunération des agents contractuels pendant les congés liés à la santé et à la famille

1. La rémunération statutaire
2. Les prestations sociales en espèces
3. Le principe de la subrogation
4. Conséquences sur le régime indemnitaire

G - Le contrôle des congés liés à la santé

1. Les documents justificatifs et le secret médical
2. Le contrôle médical
3. Le contrôle administratif

II • Les droits et garanties de l'agent

A - Les droits fondamentaux des agents publics territoriaux

1. La liberté d'opinion
2. Le droit syndical
3. Le droit de grève pour la défense des intérêts professionnels
4. Le droit de saisir un référent déontologue

B - Droits à la participation et à la représentation

1. Commissions consultatives paritaires (CCP)
2. Comités sociaux territoriaux (CST)
3. Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et des conditions de travail (F3SCT)

C - La protection des contractuels

1. Agents contractuels bénéficiaires de la protection fonctionnelle
2. Différents cas d'ouverture de la protection fonctionnelle des agents publics
3. La demande de protection fonctionnelle et son traitement
4. Le contenu de la protection et sa mise en œuvre
5. Retrait et abrogation de la protection fonctionnelle

D - Les congés des contractuels

1. L'ouverture des droits
2. Les congés rémunérés
3. L'effet des droits à congé sur les CDD en cours

E - Le droit à des congés rémunérés ou non rémunérés

1. Les congés annuels
2. Les congés de représentation
3. Les congés de formation
4. Les congés non rémunérés liés à la famille ou pour raisons personnelles
5. Les modalités de réemploi après épuisement des droits à congés

F - Le compte épargne temps

1. Les agents bénéficiaires d'un CET
2. La mise en place d'un CET dans chaque administration
3. L'alimentation individuelle de chaque CET

4. La consommation des jours épargnés
5. Le sort du CET en cas de changement d'employeur ou de cessation de fonctions
6. Le don de jours épargnés

G - Les autorisations spéciales d'absence

1. Les autorisations de droit
2. Les autorisations d'absence facultatives
3. Les autorisations d'absence de l'agent sapeur-pompier volontaire
4. Les conséquences des ASA

III • Les obligations des agents contractuels de la fonction publique territoriale

A - L'obligation de servir

1. L'obligation de dévouement au service
2. Le devoir d'obéissance

B - L'obligation de neutralité des agents publics

1. Liberté d'opinion et liberté d'expression
2. L'obligation de neutralité et le principe de laïcité

C - Le devoir de réserve

D - Les devoirs de discrétion et de secret professionnels

1. Discrétion professionnelle
2. Secret professionnel
3. L'obligation de dénonciation posée par l'article 40 du Code de procédure pénale

E - Les obligations liées à l'honneur professionnel

1. L'obligation de dignité
2. Les obligations de probité et de désintéressement

F - Les obligations d'impartialité et de prévention des conflits d'intérêts

1. Définitions
2. Obligation d'abstention
3. Autres mécanismes de prévention

IV • Le régime disciplinaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale

A - La suspension de l'agent

1. La ou les causes de la suspension
2. Les modalités de la suspension
3. Les effets de la suspension

B - La faute disciplinaire

1. La notion de faute disciplinaire
2. La preuve et l'appréciation de la faute disciplinaire

C - La procédure disciplinaire

1. L'autorité compétente – Le décideur et signataire
2. L'engagement des poursuites disciplinaires
3. Le déroulement de la procédure disciplinaire – hors licenciement
4. Le déroulement de la procédure de licenciement pour faute
5. Le licenciement pour faute durant ou au terme de la période d'essai

D - La sanction disciplinaire

1. Le choix de la sanction disciplinaire
2. Les « sanctions déguisées »

E - Le contrôle juridictionnel

- 1. Les recours contre la sanction disciplinaire*
- 2. Le contrôle du juge en matière disciplinaire*
- 3. Les effets de l'annulation de la sanction par le juge*

Annexe I • Modèle - Préalable à une sanction disciplinaire (hors licenciement)

Annexe II • Modèle d'arrêté de suspension – Mesure provisoire

Annexe III • Modèle d'arrêté emportant blâme

Annexe IV • Modèle d'arrêté emportant exclusion temporaire

V • Les modifications de contrat

A - Les modifications imposées en raison de l'irrégularité du contrat ou de ses clauses

- 1. Principe*
- 2. Illustrations*
- 3. Précisions*

B - Les modifications proposées par l'administration

- 1. Identification des éléments substantiels du contrat et des éléments non substantiels*
- 2. La procédure*

C - La modification de la durée

- 1. La durée de l'engagement*
- 2. Le temps (ou taux) d'emploi*

D - La modification des fonctions

- 1. Au terme du contrat*
- 2. Durant le contrat*

E - La modification substantielle

- 1. Les clauses substantielles*
- 2. Le bouleversement de l'économie du contrat*

VI • Le télétravail

A - Le contexte de mise en œuvre

B - Les enjeux

- 1. Amélioration des conditions de travail*
- 2. Réduction de l'absentéisme*
- 3. Souplesse d'organisation*
- 4. Enjeux environnementaux*

C - Les bénéficiaires

- 1. Les agents en situations spécifiques*
- 2. Les agents exerçant des fonctions éligibles au télétravail*
- 3. L'hypothèse d'une situation exceptionnelle perturbant l'accès au service ou le travail sur site*

D - Les modalités de mise en œuvre

- 1. La prise en compte des conditions de travail*
- 2. La compétence de l'organe délibérant*
- 3. L'instruction de la demande de télétravail*

E - L'organisation du télétravail

- 1. Les différentes modalités*
- 2. La répartition de la quotité hebdomadaire*
- 3. Aucun report des jours non télétravaillés*
- 4. Le temps effectif et les pauses*

5. Les obligations de conformité
6. Les matériels et outils informatiques

F - Les droits et obligations du télétravailleur

1. Le droit au respect de la vie privée
2. L'obligation de service et non-cumul d'activités
3. Le respect des obligations déontologiques
4. La procédure de refus
5. Le droit de refuser le télétravail ou de contester un refus
6. La gestion des accidents du travail
7. Les tickets restaurant
8. L'interruption du télétravail

Partie 4

La fin des fonctions

I • Le départ volontaire

A - La retraite

1. Le régime de base de l'assurance vieillesse
2. Les cotisations versées à l'Ircantec
3. Les points de retraite Ircantec
4. L'âge de départ à la retraite et le taux de la retraite
5. Le calcul de la retraite
6. Le cumul d'activité et de la pension

B - La démission

1. La procédure de démission
2. Les conséquences de la démission

C - L'abandon de poste

1. La procédure d'abandon de poste
2. Conditions de fond de l'abandon de poste
3. Les conséquences de la radiation
4. Précisions procédurales

Annexe I • Modèle de courrier de mise en demeure

D - La rupture conventionnelle

1. La rupture conventionnelle en droit privé
2. La rupture conventionnelle en droit public

II • Le départ involontaire

A - L'échéance contractuelle

1. Le non-renouvellement d'un CDD n'est soumis qu'aux règles de droit public
2. L'engagement se rompt de droit à son échéance
3. Le contrat ne doit pas prévoir de reconduction tacite à son terme

B - Le refus de renouveler le contrat

1. L'absence de droit au renouvellement
2. La procédure de non-renouvellement
3. Le contrôle du juge sur le non-renouvellement
4. Indemnisation de l'agent dont l'engagement n'a pas été renouvelé

C - Le licenciement pour insuffisance professionnelle

1. *Fondement*
2. *Notions*
3. *Procédure*

D - Le licenciement pour inaptitude physique

1. *L'identification de l'inaptitude physique*
2. *Un agent déclaré médicalement inapte « aux fonctions confiées » doit bénéficier d'une procédure de reclassement*
3. *Le droit de licencier, sans recherches de reclassement, un agent définitivement inapte à tout emploi*
4. *Interdiction de licencier l'agent durant certaines périodes*
5. *Procédure de licenciement pour inaptitude physique*

E - Les autres hypothèses de licenciement

1. *Les différentes hypothèses de licenciement*
2. *Les conséquences d'une sanction pénale sur la poursuite du contrat*
3. *La mise en retraite (d'office)*

F - Les conséquences indemnitaires du départ involontaire

1. *Indemnité de fin de contrat*
2. *L'indemnité compensatrice de congés payés*
3. *Le droit aux allocations d'aide à retour à l'emploi des agents*
4. *Les indemnités de licenciement*
5. *Conséquences indemnitaires de l'éviction illégale*

Annexe I • Modèle de courrier de convocation à un entretien préalable

Annexe II • Modèle de notification de renouvellement d'engagement

Annexe III • Modèle de notification avant un non-renouvellement de contrat pour motifs disciplinaires

Annexe IV • Modèle de notification de non-renouvellement de contrat

III • Le contentieux des agents contractuels

A - La compétence juridictionnelle

1. *Les compétences respectives du juge administratif et du juge judiciaire*
2. *Les compétences au sein des juridictions administratives*

B - La distinction des différents recours

1. *Les recours au fond*
2. *Les recours en référé*

C - La procédure devant le juge administratif

1. *La recevabilité de la requête*
2. *Les moyens au soutien de la requête*
3. *L'instruction des requêtes*
4. *L'audience*

D - La décision de justice

1. *Le pouvoir du juge administratif*
2. *Les voies de recours*

E - Les conséquences de la décision de justice

1. *Les conséquences de l'annulation d'un licenciement*
2. *Les conséquences de l'annulation d'un non-renouvellement de contrat*

F - Le règlement transactionnel des litiges et la médiation

1. *La transaction*
2. *La médiation*

Annexe I • Trame de protocole

Annexe II • Modèles d'actes de procédures

IV • Le traitement du chômage

A - Présentation du régime d'assurance chômage

1. *Le principe de l'assurance chômage*
2. *Le cadre juridique de l'assurance chômage*

B - Conditions d'admission au régime d'assurance chômage

1. *Premier critère : la notion de perte involontaire d'emploi*
2. *Les deuxièmes critères généraux : les démarches et la qualité de l'agent*
3. *Le troisième et dernier critère : la situation de l'agent au regard de l'assurance chômage*

C - La charge de l'assurance chômage

1. *Le taux de contribution*
2. *La suppression de la contribution salariale*

D - Durée de l'indemnisation chômage

1. *La durée de l'indemnisation*
2. *Suspension, réduction et suppression de l'allocation chômage*
3. *La radiation de la liste des demandeurs d'emploi (art. L.5412-1 du Code du travail)*
4. *Le dispositif des droits rechargeables*
5. *Le décès de l'allocataire (art. 36 du règlement annexé au décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019)*

E - Montant de l'allocation chômage

1. *Le salaire de référence (art. 11 et 12 du règlement annexé au décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019)*
2. *Calcul du salaire journalier moyen de référence (art. 13 du règlement annexé au décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019)*
3. *Le calcul de l'allocation journalière (art. 14 du règlement annexé au décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019)*
4. *Le versement des indemnités chômage*

F - La notification

Partie 5

L'intégration et les pistes d'évolution

I • Les voies de titularisation

A - Les recrutements réservés organisés par la loi du 12 mars 2012

1. *Champ d'application du dispositif*
2. *Mise en œuvre du dispositif*

B - Les concours interne et externe

1. *Le concours externe*
2. *Le concours interne*
3. *Suppression de l'obligation faite aux employeurs publics locaux de nommer en tant que fonctionnaire stagiaire un agent contractuel lauréat d'un concours*
4. *Stagiarisation et titularisation*
5. *Les effets de la titularisation*

II • Les passerelles entre les versants de la fonction publique pour les agents contractuels

A - Les passerelles entre les fonctions publiques au niveau national

- 1. Une mobilité réduite*
- 2. Les transferts de personnels*
- 3. L'accès aux concours*
- 4. Le cumul des emplois publics*

B - Les passerelles entre les fonctions publiques au niveau communautaire

- 1. L'accès aux emplois*
- 2. Systèmes de l'emploi et systèmes de la carrière*
- 3. La reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle*
- 4. Des principes communautaires protecteurs*

